

Appel à articles pour le n° 7 du *CAHIER DE LANGUE & DE LITTÉRATURE*

Numéro Varia de l'année 2014 Université Ibn Badis, Mostaganem

Le *Cahier de langue et de littérature*, édité par la faculté des Lettres et des Arts, Université Abdelhamid Ibn Badis, de Mostaganem, lance un appel à contribution, en langue française, dans les domaines : littérature, arts et médias, linguistique et didactique. Les articles retenus formeront le numéro varia de l'année 2014, pour une version papier et en ligne. Toutes les thématiques sont les bienvenues, notamment celles qui privilégient des approches pluridisciplinaires et des recherches inédites. Les textes soumis feront l'objet d'une double évaluation anonyme.

Les articles complets d'une longueur maximale de 40 000 signes et espaces compris sont à adresser au plus tard le 30 mai 2014 au courriel : revuedelafacultedelettres@gmail.com

Les contributions porteront sur les thématiques habituellement traitées par la revue, à savoir : dispositifs ou processus éducatifs, d'enseignement et d'apprentissage, la formation du LMD en Algérie, manuels et programmes de langue, littératures francophones, critique littéraire, formes d'expression artistique, champs et pratiques médiatiques etc. Les comptes rendus d'ouvrages récents obéissent aux mêmes normes d'écriture et délais de rigueur.

Les contributeurs intéressés peuvent également envoyer des notes de lecture et des recensions de revues ou d'ouvrages récents, dont le volume est compris entre 500 et 5000 signes maximum.

ÉCHEANCIER

Proposition d'article : 30 mai 2014

Avis du comité d'évaluation: 30 septembre 2014

MODALITES DE SOUMISSION

Les articles doivent respecter les normes de la charte rédactionnelle ci-dessous. Les textes sont évalués de manière anonyme par deux évaluateurs. Sur la base de cette expertise, le comité de rédaction se détermine sur la recevabilité de l'article, sur son rejet éventuel ou sur des modifications à apporter fondées sur les avis des évaluateurs. Chaque article proposé doit être accompagné d'une notice biographique concise de l'auteur (de 5 lignes tout au plus, précisant l'établissement d'affiliation, statut, ses publications et sa participation à des colloques, ses adresses : électronique et professionnelle).

Avec les articles complets, les auteurs fourniront le résumé (150 mots maximum), 5 mots-clefs (éviter des mots-clefs trop vagues), en français, accompagnés de leur traduction en anglais. Les mots-clefs peuvent inclure des noms propres.

COMITE INTERNATIONAL SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE D’EVALUATION SCIENTIFIQUE :

M. Driss ABLALI, Université de Lorraine, Nancy
M. Mokhtar ATALLAH, Université Abdelhamid Ibn Badis, Mostaganem
Mme Fewzia BENDJELID, Université d’Oran
M. Farid BENRAMDANE, Université Abdelhamid Ibn Badis, Mostaganem
M. Boumediene BENMOUSSAT, Université Abou Bekr Belkaid, Tlemcen
M. Marc BONHOMME, Université de Berne
M. Saadane BRAÏK, Université Abdelhamid Ibn Badis, Mostaganem
Mme Véronique CASTELOTTI, Université François Rabelais, Tours
Mme Christiane CHAULET-ACHOUR, Université de Cergy-Pontoise
M. Daniel COSTE, Université Sorbonne Nouvelle (Paris III)
M. Hafid GAFAITI, Texas Tech University, Lubbock
Mme Latifa KADI, Université Badji Mokhtar, Annaba
M. Dominique MAINGUENEAU, Université Paris-Sorbonne (Paris IV)
M. Abdelali MERDACI, Université Mentouri, Constantine
M. Hadj MILIANI, Université Abdelhamid Ibn Badis, Mostaganem
Mme Marie Noëlle RISPAIL, Université Jean Monnet, Saint-Etienne
M. Claude SPRINGER, Université d’Aix-Marseille
Elie YAZBEK, Université Saint-Joseph, Beyrouth
Mourad YELLES, Institut national des langues et civilisations orientales, INALCO, Paris
Paula ZUPANC, Université de Primorska, Koper, Slovénie

CHARTRE DES NORMES TYPOGRAPHIQUES

Texte et mise en page

Utiliser WORD, police Times New Roman 12. Texte justifié. Marges : 3,5 cm partout. Les majuscules en initiale sont (parfois) dotées d’un accent. (É, À, Â, etc.)

Les incises peuvent être signalées par des parenthèses ou des tirets longs.

La ponctuation obéit aux règles traditionnelles françaises.

Les mots étrangers, les locutions latines sont en italiques.

Les siècles sont indiqués en chiffres romains : XIX^e siècle.

Sont en italiques : les titres d'ouvrages (romans, recueils de nouvelles, de poésies, de contes, etc.), les noms de journaux, de revues, les titres de films.

Sont en caractères ordinaires encadrés de guillemets les titres de nouvelles, de poèmes, d'articles.

Citations

Une citation inférieure à quatre lignes est insérée dans le corps du texte, mise entre guillemets (« ») et suivie de la référence. Une citation enchâssée dans une citation est signalée par les guillemets hauts (" ... ").

Les parties tronquées d'une citation sont indiquées par des crochets et des points de suspension : [...]. De même, toute insertion personnelle de l'auteur dans une citation est placée entre crochets.

Une citation supérieure à quatre lignes est reportée dans un paragraphe distinct, entre guillemet, en corps de 10

Références

La référence, placée en fin de citation, obéit à la méthode auteur, page.

Quand l'auteur est cité une seule fois en bibliographie, on placera entre parenthèses le nom de l'auteur et la page.

Exemple : « "J'en vins presque à croire" : voilà la formule qui résume l'esprit du fantastique. » **(Todorov, 35)**

Si la bibliographie comporte plusieurs ouvrages du même auteur. L'ordre est le suivant : auteur, date, page. On précisera la date afin d'éviter la confusion. **(Todorov, 1970, 35)**

Notes

Les notes sont en Times New Roman 10, placées en bas de page en numérotation continue. L'appel de note se situe avant la ponctuation, ou après les guillemets fermant.

Références dans les notes

Si la référence est citée en bibliographie, on la formulera ainsi : Prénom, nom, Titre, page.

Si la référence ne figure pas en bibliographie, elle comportera tous les éléments d'une référence complète. Exemple : Patrick Modiano, *Rue des Boutiques Obscures*, Paris, Éditions Gallimard, 1978, p. 128.

Bibliographie

Elle est obligatoire en fin d'article et ne doit pas comporter d'auteurs non cités dans le texte.
Les noms d'auteur seront mis en petites majuscules (boîte de dialogue Police).

Un auteur, un ouvrage

VERSINI, Laurent. 1979. *Le roman épistolaire*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Littératures modernes », 264 p.

Un ouvrage deux auteurs

SOUILLER, Didier et Wladimir TROUBETZKOY. 1997. *Littérature comparée*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Premier Cycle », 787 p.

Ouvrage collectif

BACKES, Jean-Louis et al. 1998. *Romans du crime*, Paris, Didier Érudition CNED, 198 p.

Article dans un périodique

NEVEU, Érik. Mai-août 2001. « La banlieue dans le néo-polar ». *Mouvements. Le polar entre critique sociale et désenchantement*, n° 15/16, La Découverte, p. 22-27.

Article de quotidien

Nom, prénom de l'auteur. Date. « Titre de l'article. » *Titre du quotidien*, page.

Thèse

Nom, prénom. « *Titre* ». Année. Thèse, Université, Directeur de recherche.

Publication en ligne

Nom, prénom de l'auteur. « Titre de l'article »

Date de consultation et <URL>.